

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

reçu le 8/4/08  
avec chg LCL  
de 6,86€ au 1213

Mademoiselle Odile MAURIN  
Résidence d'Oc  
6 chemin du Mirail  
31100 TOULOUSE

Paris, le 7 AVR. 2008

Mademoiselle,

Le Président de la République a bien reçu votre courrier et, attentif à votre démarche, m'a confié le soin de vous assurer qu'il en a bien été pris connaissance.

Vous le savez, Monsieur Nicolas SARKOZY attache une importance particulière à la situation des personnes handicapées et considère que notre société a le devoir de leur garantir les mêmes conditions de vie qu'aux personnes valides.

Il a réaffirmé, à plusieurs reprises, son engagement d'étendre l'égalité de droits à tous les domaines de la vie quotidienne.

Ainsi sera créé un droit opposable à la scolarisation de tous les enfants handicapés dans l'école de leur quartier. L'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail sera une priorité ainsi que l'accessibilité aux transports, aux bâtiments publics et culturels, grâce à un plan d'action assorti d'un calendrier de mise en œuvre.

L'allocation aux adultes handicapés, augmentée de 1,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2008, sera également augmentée de 3,9 % au 1<sup>er</sup> septembre. Au total, la revalorisation pour 2008 sera donc supérieure à l'obligation légale de revalorisation en fonction de l'inflation et atteindra 5 % sur l'année.

Une cinquième branche de la protection sociale destinée à prendre en charge la dépendance sera mise en place. Cet organisme veillera à ce que, sur tout le territoire, il existe des structures suffisantes pour accueillir, de façon permanente, temporaire ou journalière, les personnes en perte d'autonomie et celles atteintes de pathologies lourdes comme le polyhandicap, l'autisme, les traumatismes crâniens.

.../...

Pour tous ceux qui le souhaitent, le droit absolu au maintien à domicile sera garanti. A cet effet, les aides ménagères, médicales et paramédicales à domicile seront développées.

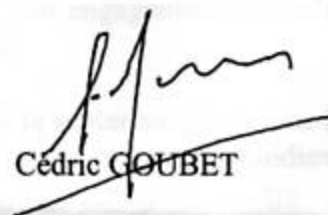
Par ailleurs, le changement de mode de prise en charge à l'âge de 60 ans sera supprimé.

Le Chef de l'Etat a demandé à Monsieur Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, de mettre en œuvre ces actions destinées à améliorer encore les conditions de vie des personnes handicapées et de leurs proches.

Soyez donc convaincue de la volonté du Président de la République dans ce domaine.

Enfin, vous trouverez, ci-joint en retour, le chèque de 6,83 euros que vous avez adressé à la Présidence de la République.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de ma considération distinguée.

  
Cédric GOUBET



Payer contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres six euros quatre vingt trois ct.

Nicolas SARKOZY

€6,83€

PAYABLE EN FRANCE  
37170 CHAMBRAY  
LES TOURS 8616  
49 AV DE REPUBLIQUE  
TEL 08 20 82 46 69  
Chèque n° 5200401

Fait à Tes

Le 12/3/08

Compte n° 08636 005846J C0218  
MADEMOISELLE ODILE MAURIN  
RESIDENCE D OC  
6 CHEMIN DU MIRAIL  
31100 TOULOUSE

*[Signature]*  
(14)

⑈5200401⑈ ⑈037010002908⑈ ⑈863600584610⑈

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

LETTRE

PARIS EUR CPC  
RUE DE BERNE  
07 04 08  
189 LO 275734  
1AB4 757720

€ R.F.  
000,55  
LA POSTE  
MD 613223

